

# DÉBATS & OPINIONS

## CARTE BLANCHE

### Avoir confiance envers l'État



**Etienne de Callatay**

Banque Degroof, Itinera Institute

L'actualité ne plaide pas pour un rétablissement de la confiance envers l'État tel qu'il est incarné par ministres, parlementaires et fonctionnaires. Les négociations pour la formation d'un nouveau gouvernement fédéral sont dans l'impasse et les Régions sont loin de donner l'exemple de la bonne gouvernance, depuis la saga de l'Oosterweel à Anvers jusqu'à la gestion de l'agence Trace en Wallonie, en passant par le vide à la tête d'Actiris à Bruxelles, une Région où pourtant l'emploi est le souci numéro un. Sans parler de l'état des routes qui fait penser à un État en déroute. Pourtant, malgré tout cela, il faut avoir confiance envers l'État

mobilité géographique, entre Gent et Genk pour citer un exemple lié à l'industrie automobile. Ce serait bénéfique pour le marché du travail, la fluidité des routes et la qualité de vie. Cela conduirait aussi à ce que le Belge vive dans un logement ayant une taille appropriée à son besoin actuel et non dans un logement qui correspond à un besoin maximum sur l'ensemble de sa vie d'adulte, ce qui, à son tour, réduirait les besoins en chauffage.

Deuxièmement, il faut procéder à une péréquation cadastrale. À l'heure actuelle, la fiscalité immobilière est basée sur les valeurs locatives virtuelles de 1975, avec une indexation sur l'indice des prix à la consommation identique pour tous les biens. Or, entre 1975 et 2011, les valeurs relatives des biens, même au sein d'une même commune, ont pu fortement changer. Il en résulte que le propriétaire, dans un quartier qui s'est déprécié, non seulement n'a pas bénéficié de la plus-value enregistrée par le propriétaire heureux d'un bien situé dans un quartier qui s'est fortement apprécié mais, en outre, paie un impôt excessif sur son bien. Une péréquation permettrait de corriger cette injustice manifeste.

Troisièmement, la fiscalité immobilière devrait tenir compte non seulement de la valeur locative théorique du bien, mais aussi du coût pour la collectivité d'assurer un certain nombre de services, de l'éclairage public au subventionnement du réseau de transports en commun. Pour une même valeur locative, le propriétaire d'un appartement devrait payer moins que le propriétaire d'une villa quatre façades, ce dernier induisant un surcoût pour la collectivité.

Quatrièmement, quand un prix du marché est disponible il est préférable de se baser sur celui-ci plutôt que sur un prix administré. Cela signifie que, pour les biens donnés en location, se baser sur les loyers perçus, nets des frais d'entretien, est préférable à un calcul basé sur le revenu cadastral.

L'absence de confiance envers l'État, pour qu'il procède à une réforme budgétairement neutre mais servant la croissance, l'environnement et la justice sociale, rend cette réforme très difficile sur le plan politique. Il est donc impératif d'établir cette confiance. Ce n'est pas la réforme qui doit faire peur mais l'immobilisme. ■

“

MÊME SI L'ÉTAT DES ROUTES FAIT PENSER À UN ÉTAT EN DÉROUTE...

et en particulier envers la capacité des pouvoirs publics à améliorer les politiques mises en œuvre. Pour illustrer cela, prenons un domaine particulièrement sensible, la fiscalité immobilière. S'ils étaient interrogés sur une possible réforme de la fiscalité immobilière, les gens, dans leur majorité, se montreraient rétifs, voire franchement récalcitrants. S'il en est ainsi, c'est parce qu'ils redoutent une réforme qui, sous ce couvert, cacherait en fait un alourdissement de la pression fiscale globale sur l'immobilier ou parce qu'ils perçoivent que la réforme, même neutre dans sa globalité, les amènerait, eux, à payer davantage. Que faut-il faire en matière de fiscalité immobilière ? Premièrement, réduire significativement les droits d'enregistrement. Avoir permis leur portabilité, comme en Flandre, est déjà une étape importante dans la bonne direction mais il faut aussi diminuer les taux. C'est nécessaire pour permettre une plus grande

et en particulier envers la capacité des pouvoirs publics à améliorer les politiques mises en œuvre. Pour illustrer cela, prenons un domaine particulièrement sensible, la fiscalité immobilière. S'ils étaient interrogés sur une possible réforme de la fiscalité immobilière, les gens, dans leur majorité, se montreraient rétifs, voire franchement récalcitrants. S'il en est ainsi, c'est parce qu'ils redoutent une réforme qui, sous ce couvert, cacherait en fait un alourdissement de la pression fiscale globale sur l'immobilier ou parce qu'ils perçoivent que la réforme, même neutre dans sa globalité, les amènerait, eux, à payer davantage. Que faut-il faire en matière de fiscalité immobilière ? Premièrement, réduire significativement les droits d'enregistrement. Avoir permis leur portabilité, comme en Flandre, est déjà une étape importante dans la bonne direction mais il faut aussi diminuer les taux. C'est nécessaire pour permettre une plus grande

## Ecrivez nous

Vous souhaitez réagir ? Un sujet d'actualité vous interpelle ? N'hésitez pas à nous faire part de votre opinion. Envoyez-nous vos textes (5.000 signes maximum) par courrier électronique à l'adresse: [debats@echo.be](mailto:debats@echo.be)

# Le non-marchand, gisement d'emplois

Derrière le problème des ressources humaines du secteur non marchand se cachent de belles opportunités sociales, analyse le consultant santé d'Itinera.



**Brieuc Van Damme**

Spécialiste santé Itinera Institute, professeur invité à l'Université d'Anvers, et auteur du livre «L'or gris», Roularta Books 2010.

Le secteur non marchand n'est pas content. Mardi dernier 15.000 personnes ont manifesté dans les rues de la capitale. Le salaire n'est pas en ligne avec l'irrégularité des heures prestées. Il y a trop de pression aussi. Le secteur a besoin de plus de moyens financiers et de personnel. Nous avons ainsi résumé un des défis sociaux les plus pressants de notre époque.

Si le défi semble clair, la solution l'est beaucoup moins. La ministre des Affaires sociales Laurette Onkelinx négocie déjà l'année dernière une augmentation pour ce qu'on appelle les «heures inconfortables». Pas assez, à en croire les manifestants. Nos hautes écoles n'ont encore jamais formé autant de personnel soignant et infirmier, mais toujours pas assez; sinon 9 maisons de retraites sur 10 n'auraient pas un poste vacant. Sinon nous ne devrions pas aller faire du shopping en Pologne ou en Roumanie pour trouver notre personnel.

## VIELLISSEMENT

La dure réalité du secteur des soins de santé est que le vieillissement s'y fait déjà sentir aujourd'hui. Les professionnels de la santé commencent à partir à la retraite. En même temps, le nombre de personnes dépendantes augmente. Et ce déséquilibre ne fera que s'aggraver dans les années à venir.

Le métier séduit toujours, quoi que peuvent en dire certains. La demande pour les profils du secteur non marchand est tout simplement trop importante, c'est ce qui arrive quand la population vieillit. Les nouvelles recrues augmentent, mais ne parviennent pas à suivre, tandis que les départs dus au vieillissement ont déjà commencé. D'après nos projections, à politique inchangée, la Belgique devrait attirer pas moins de 120.000 personnes d'ici 2050, et ce dans le secteur des soins pour personnes âgées uniquement.

## OFFRE NON ÉLASTIQUE

En théorie économique, dans un tel scénario, les salaires devraient continuer à augmenter, rendant le métier toujours plus attractif, jusqu'à ce que la demande et l'offre de personnel reviennent à l'équilibre. En réalité le secteur fait face à une offre de travail très inélastique. Ceci signifie que même des hausses salariales importantes ne parviennent pas forcément à attirer suffisamment de personnes qualifiées. Les candidats doivent d'abord réussir une série d'exams et vouloir s'occuper des autres. Mieux vaut être doté d'une bonne dose de patience et d'empathie, une combinaison loin d'être donnée à tout le monde. Il faut, en outre, tenir compte



Quelles leçons tirer de cette manifestation? Les professionnels de la santé, mal payés, mal équipés, peu nombreux, sont sous pression. En même temps le nombre de personnes âgées et dépendantes augmente.

de l'aspect budgétaire. Le Comité d'étude sur le vieillissement du bureau du Plan prévoit que les soins et soins de santé coûteront 5 % du PIB en plus qu'aujourd'hui d'ici 2050, ce qui revient à un surcoût de 18 milliards d'euros par an. Une augmentation salariale spectaculaire semble peu probable pour le non-marchand, à moins qu'elle soit facturée directement au patient. Une perspective peu alléchante, quand on sait que 82 % des pensions belges sont inférieures au prix mensuels de la maison de retraite moyenne.

continuer sa progression, et d'autre part, les «bras disponibles» devront être mieux mis à profit. Le premier objectif peut être réalisé par une politique salariale modérée et ciblée, et par des campagnes de promotion. Pour le deuxième objectif, un arsenal de mesures devra être déployé. Particulièrement dans le domaine du droit du travail, des modifications seront nécessaires. La plus controversée sera sans doute la révision légale de ce que comprennent les différents métiers de soins. A titre d'anecdote illustrative: quel est le sens

## SOUTIEN

Enfin, les professionnels devront être davantage soutenus. La technologie peut alléger toutes une série de tâches pénibles, et automatiser les flux de données. Du personnel administratif peut aider à digérer le moulin à papier administratif.

Des études ont montré que davantage de flexibilité peut avoir un effet positif sur l'offre de travail. Il est vrai que nous travaillons plus quand on a la liberté de choisir quand.

Le but n'est évidemment pas que le personnel soignant et infirmier vienne au boulot uniquement lorsque cela lui convient, mais des hôpitaux et maisons de retraites néerlandaises expérimentent des logiciels d'auto-planification modulant les horaires et les premiers résultats sont prometteurs. Le compte épargne-temps qu'une personne emporte avec elle tout le long de sa carrière, comme un sac-à-dos, peut être utilisé pendant des périodes d'inactivité (lorsqu'elle soigne un proche, par exemple) et répond tant au besoin de flexibilité des professionnels qu'à la nécessité de rémunérer les soins informels.

## CRÉATIVITÉ ET MODERNISATION

Malgré l'ampleur du défi et la complexité des solutions, une période passionnante attend le secteur. Le non-marchand ne va cesser de croître et deviendra même un des moteurs d'emploi de notre économie. Créativité et modernisation seront les mots d'ordre d'un secteur qui devra en partie se réinventer pour ainsi dégager des opportunités sociales. ■

“

LA BELGIQUE DEVRAIT ATTIRER 120.000 PERSONNES D'ICI 2050, DANS LE SECTEUR DES SOINS POUR PERSONNES ÂGÉES.

## ENGAGER DU PERSONNEL ET MIEUX UTILISER L'EXISTANT

Il est donc crucial de résoudre le problème des ressources humaines. L'équipe d'hommes et de femmes politiques, de professionnels et de négociateurs devra jouer sur deux tableaux. D'une part, l'augmentation de personnels soignants et infirmiers doit

d'un statut légal qui prévoit que seul le personnel infirmier est en mesure de mettre la contention élastique chez un senior? La manière dont les différentes professions médicales seront investies dans l'organisation des soins peut se traduire en des soins de meilleure qualité avec autant ou même moins de personnel.